

Analyse Du Jeu Des Acteurs Et Leurs Interactions Dans La Chaîne Des Valeurs Vivrières Du District Autonome De La Comoé A L'Aide De La Méthode MACTOR

KOUAKOU Kouassi Éric¹, TAPE Bidi Lehou Franck Cyril²

¹Assistant en Géographie,
Institut de Géographie Tropicale (IGT)
Université Félix Houphouët Boigny (Cocody - Côte d'Ivoire),
kouassierick@gmail.com
0747985365

²Assistant en Géographie,
Institut de Géographie Tropicale (IGT)
Université Félix Houphouët Boigny (Cocody - Côte d'Ivoire),
bidifranck@gmail.com
0757990964

Auteur correspondant : KOUAKOU Kouassi Éric. E-mail : kouassierick@gmail.com



Résumé : Les cultures vivrières constituent un pilier fondamental pour la sécurité alimentaire et le développement socio-économique en Côte d'Ivoire. Elles sont considérées comme un levier pour la réduction de la pauvreté et la création d'emplois ruraux. Malgré des politiques agricoles ambitieuses visant à accroître la production, améliorer la compétitivité, faciliter l'accès aux marchés et renforcer la résilience face aux aléas climatiques, le secteur vivrier demeure confronté à de multiples contraintes structurelles et organisationnelles. Le District Autonome de la Comoé, qui regroupe les régions de l'Indénié-Djuablin, du Moronou et du Sud-Comoé, présente une diversité agricole notable mais aussi des défis communs qui affectent la performance de la chaîne des valeurs vivrières. Cette étude analyse le jeu des acteurs et leurs interactions au sein de cette chaîne, en s'appuyant sur une démarche méthodologique combinant analyse documentaire, enquête de terrain et analyse stratégique selon la méthode MACTOR. Les résultats révèlent une forte centralisation du pouvoir politique et décisionnel au niveau étatique, reléguant les producteurs locaux à une position marginale dans le processus décisionnel. Malgré une convergence d'intérêts autour des objectifs stratégiques tels que l'augmentation de la production et le développement des infrastructures, la coopération opérationnelle reste limitée, en raison d'un déficit de coordination entre les acteurs. Par ailleurs, des divergences importantes apparaissent sur des enjeux cruciaux, notamment les préoccupations environnementales et les mécanismes de fixation des prix. Ces observations soulignent la nécessité d'un renforcement de la gouvernance multi-acteurs pour améliorer l'efficacité et la durabilité de la chaîne des valeurs vivrières dans le District Autonome de la Comoé.

Mots clés : Jeu des acteurs, Interactions, Chaîne des valeurs vivrières, District Autonome de la Comoé, Méthode MACTOR

Abstract: Food crop production plays a fundamental role in ensuring food security and socio-economic development in Côte d'Ivoire. It is regarded as a key driver for poverty reduction and rural employment creation. Despite ambitious agricultural policies aimed at increasing production, enhancing competitiveness, improving market access, and strengthening resilience to climatic shocks, the food crop sector faces numerous structural and organizational challenges. The Autonomous District of Comoé, which encompasses the regions of Indénié-Djuablin, Moronou, and Sud-Comoé, exhibits significant agricultural diversity but also shares common challenges that impact the performance of the food crop value chain. This study analyzes the actors and their interactions within this value chain, employing a combined methodological approach of documentary analysis, field surveys, and strategic analysis based on the MACTOR method.

The results reveal a strong centralization of political and decision-making power at the state level, marginalizing local producers in the decision-making process. Despite a convergence of interests around strategic objectives such as increased production and infrastructure development, operational cooperation remains limited due to a lack of coordination among actors. Furthermore, significant divergences emerge on critical issues, notably environmental concerns and pricing mechanisms. These findings highlight the need to strengthen multi-actor governance to improve the efficiency and sustainability of the food crop value chain in the Autonomous District of Comoé.

Keywords: Actors' roles, Interactions, Food crop value chain, Autonomous District of Comoé, MACTOR Method

INTRODUCTION

Les cultures vivrières, destinées essentiellement à satisfaire les besoins alimentaires locaux, jouent un rôle déterminant en Côte d'Ivoire sur le plan socio-économique et dans la sécurité alimentaire du pays. Elles contribuent à hauteur de 14,7 % au produit intérieur brut et emploient directement plus de 2,5 millions de personnes, majoritairement de petits exploitants familiaux en milieu rural [10]. Ce secteur agricole est vu comme une voie prometteuse pour réduire la pauvreté et favoriser la création d'emplois, notamment parmi les jeunes et les femmes, favorisant ainsi une croissance économique plus inclusive [10]. Conscient de ce potentiel, le gouvernement ivoirien a mis en place des politiques ambitieuses telles que la Stratégie Nationale de Développement des Cultures Vivrières (2013–2014) et le Programme National d'Investissement Agricole de deuxième génération (PNIA 2, 2018–2025). Ces politiques visent principalement à augmenter la production, renforcer la compétitivité et l'accès aux marchés, tout en améliorant la résilience face aux aléas climatiques, afin d'assurer une autosuffisance alimentaire durable [10]. L'objectif final affiché par l'État est de positionner la Côte d'Ivoire comme leader agricole en Afrique et de garantir la souveraineté alimentaire nationale, un enjeu devenu crucial dans le contexte post-Covid [3].

Cependant, malgré ces ambitions politiques, le secteur vivrier reste confronté à plusieurs contraintes. Celles-ci incluent des difficultés techniques telles que la persistance de pratiques culturelles traditionnelles et le faible niveau de mécanisation, des obstacles financiers avec un accès limité au crédit pour les petits producteurs, des contraintes logistiques liées au manque d'infrastructures (routes, entrepôts frigorifiques), ainsi que des défis climatiques comme l'irrégularité des précipitations et la dégradation progressive des sols. En outre, des difficultés institutionnelles subsistent, notamment en raison d'un manque de coordination entre les politiques nationales et les initiatives locales. L'isolement géographique de certaines zones rurales aggrave ces difficultés, rendant difficile l'accès rentable des producteurs aux marchés.

Dans cette perspective, une analyse approfondie des parties prenantes devient essentielle pour comprendre les raisons de l'échec relatif de certaines interventions et identifier les moyens d'améliorer l'efficacité de ces initiatives. Selon l'analyse stratégique en sociologie, les relations sociales sont fondamentalement des relations de pouvoir, articulées autour de structures hiérarchiques [4]. L'application de la méthode MACTOR permet précisément de cartographier les jeux de pouvoir et les stratégies déployées par les acteurs afin de saisir les dynamiques de coopération ou de conflit autour des enjeux du secteur.

Le District Autonome de la Comoé constitue un cadre privilégié pour cette étude, couvrant les régions de l'Indénié-Djuablin, du Moronou et du Sud-Comoé sur une superficie supérieure à 20 000 km², avec plus de 1,5 million d'habitants [9]. Chaque région possède des spécificités agricoles distinctes : forte production de manioc et élevage villageois dynamique dans l'Indénié-Djuablin, ressources hydriques propices à la riziculture et à la pisciculture dans le Sud-Comoé, et une diversification entre cultures vivrières et élevage de petits ruminants dans le Moronou [1]. Malgré ces avantages, chaque filière affronte des défis particuliers, tels que les maladies des cultures ou les variations de prix face à la concurrence des importations.

La question centrale de recherche est : comment les interactions entre les différents acteurs influencent-elles la performance de la chaîne des valeurs vivrières dans le District Autonome de la Comoé ? Cette étude a pour objectif d'analyser le jeu des acteurs influençant la performance de la chaîne des valeurs vivrières dans le District Autonome de la Comoé. Elle part de l'hypothèse générale que les désaccords et le manque de coordination entre acteurs limitent l'efficacité du secteur vivrier, alors qu'une meilleure compréhension des alliances stratégiques pourrait favoriser la levée des principaux blocages.

Cet article détaille dans un premier temps la méthodologie employée, présente ensuite les résultats obtenus, propose une discussion critique, puis termine par une conclusion.

I. MATERIELS ET METHODES

1.1 Aspect synthétique de la zone d'étude

Le District Autonome de la Comoé est situé dans les régions Sud-est et Centre-est de la Côte d'Ivoire. Il s'étend sur 19 263 km², délimité au nord par le District du Zanzan, au sud par l'Océan Atlantique, à l'est par le Ghana, à l'ouest par le District des Lacs et au sud-ouest par les Districts d'Abidjan et des Lagunes. Le District regroupe trois régions administratives : l'Indénie-Djuablin, le Moronou et le Sud-Comoé. Ces régions sont subdivisées en 10 départements, 42 sous-préfectures, 17 communes et 457 villages, reflétant une diversité socioculturelle et démographique notable. Chaque région présente des spécificités géographiques et agricoles : l'Indénie-Djuablin est la plus vaste avec 8 000 km², le Sud-Comoé couvre 7 627 km², tandis que le Moronou occupe 6 670 km². La figure 1 illustre le découpage administratif du District Autonome de la Comoé.

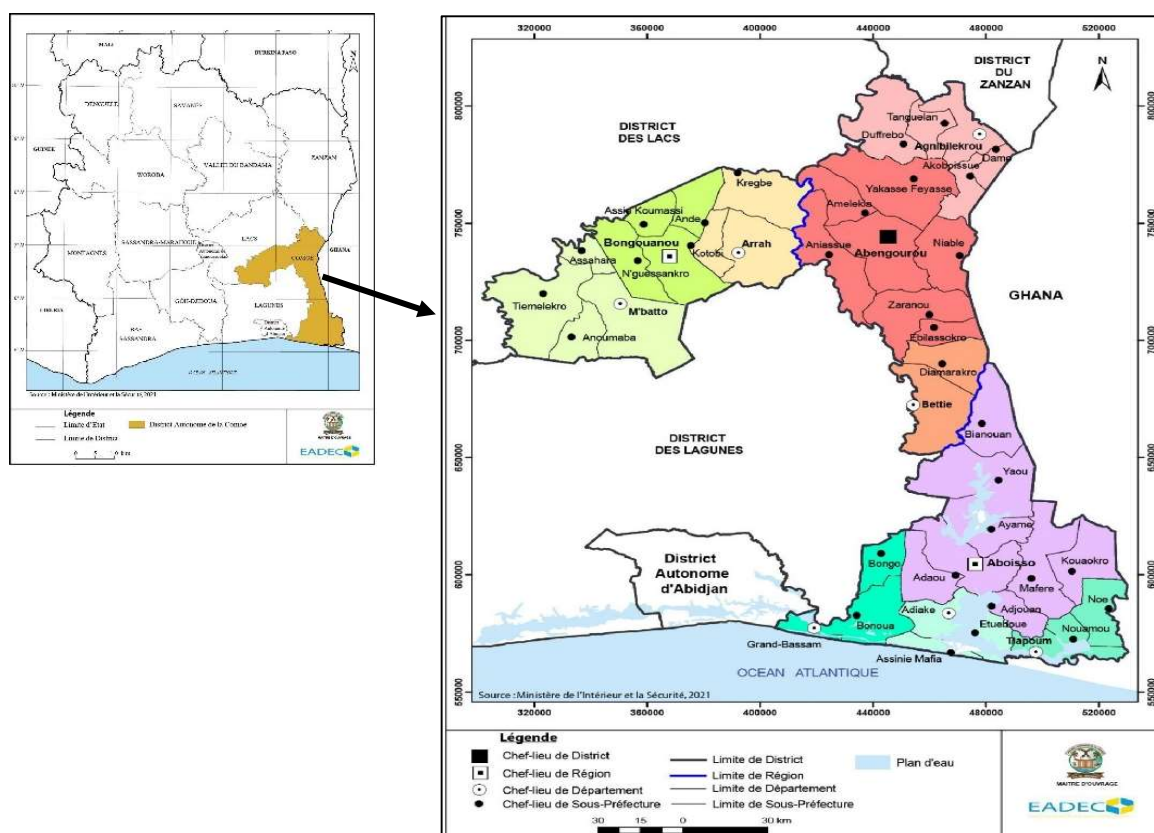


Figure 1 : Carte administrative du District Autonome de la Comoé

La population du District, estimée à près de 2 millions d'habitants en 2021 [9], est en majorité jeune, avec environ 60% âgée de moins de 25 ans, et principalement masculine (environ 53 %). Cette dominance masculine est homogène à travers les régions : Moronou (54 %), Indénie-Djuablin (53,27 %) et Sud-Comoé (51,93 %). Ce déséquilibre influence la répartition des activités agricoles, les hommes étant davantage impliqués dans les cultures commerciales destinées à l'exportation, telles que le cacao et l'hévéa, tandis que les femmes privilégient les productions vivrières essentielles pour la sécurité alimentaire locale.

1.2-Méthode et technique de collecte des données

Cette recherche s'appuie sur une méthodologie combinant une analyse documentaire et une enquête de terrain, complétée par une approche d'analyse stratégique inspirée de la méthode MACTOR, pour comprendre le positionnement des acteurs dans la chaîne des valeurs vivrières du District Autonome de la Comoé. L'analyse documentaire a mobilisé des sources variées : documents de politique publique (PNIA 2018–2025, PONADEPA, Loi d'Orientation Agricole de 2015), rapports sectoriels (Diagnostic agricole du DAC 2025), statistiques de l'Institut National de la Statistique (INS) et données issues du Compact Côté d'Ivoire de la Banque Africaine de Développement. Ces sources ont permis de contextualiser les enjeux agricoles, de quantifier les dynamiques économiques et démographiques, et de structurer les premiers éléments de l'analyse. La cartographie a été réalisée à partir des données du CIGN (BNETD). Une enquête de terrain a été conduite de juillet à octobre 2023, couvrant les trois régions du District. Un échantillonnage stratifié à plusieurs niveaux a permis de sélectionner des localités représentatives, rurales et urbaines, en fonction de leur implication dans les filières vivrières. 1 819 acteurs ont été interrogés, répartis comme suit : 50 % de producteurs (agriculteurs, éleveurs), 20 % de commerçants, 10 % de transformateurs, 10 % de fournisseurs de services et intrants, et 10 % de représentants d'institutions locales. La collecte a combiné des questionnaires standardisés et des entretiens semi-directifs visant à saisir les objectifs stratégiques, les dynamiques de coopération, et les éventuels conflits ou dépendances entre acteurs. Pour traiter ces données, nous avons mobilisé la méthode MACTOR (Méthode Acteurs-Objectifs-Rapports de force) développée par Michel Godet. Cette méthode vise à identifier les rapports d'influence et les convergences/désaccords d'intérêts entre les acteurs impliqués dans un système donné. Elle repose sur deux matrices principales : (i) une matrice d'influence directe entre acteurs, où chaque relation est codée selon le niveau d'influence exercée ou subie ; (ii) une matrice acteurs-objectifs, illustrant le degré de soutien, de neutralité ou d'opposition de chaque acteur vis-à-vis d'un ensemble d'objectifs stratégiques définis au préalable. À partir de ces matrices, nous avons pu calculer des scores d'influence et de dépendance, positionner les acteurs sur une carte stratégique et identifier les alliances potentielles ou les conflits bloquants. Cette démarche a permis une lecture structurée et opérationnelle du jeu des acteurs dans le développement des filières vivrières du DAC.

Les résultats obtenus s'organisent autour de trois axes principaux permettant d'analyser les dynamiques d'influence, les convergences d'intérêts et les zones de tension entre les acteurs intervenant dans les chaînes de valeur vivrières du District Autonome de la Comoé.

II. RESULTATS

2.1-Caractérisation des acteurs et de leurs objectifs

Les acteurs clés identifiés dans les chaînes de valeur vivrières du District de la Comoé couvrent l'ensemble des maillons, de la production à la commercialisation, en impliquant les structures d'appui et de gouvernance. Pour chaque acteur, nous résumons ci-après les intérêts majeurs et objectifs poursuivis.

2.1.1-Ministères techniques (État central)

Dans le District Autonome de la Comoé, les principaux acteurs de la chaîne de valeur des cultures vivrières relèvent de l'administration centrale. Il s'agit notamment des Directions Régionales (DR) relevant du Ministère d'État, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et de la Production Vivrière, du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, et du Ministère du Commerce et de l'Industrie, tel que détaillé dans le tableau 1.

Tableau 1 : Fiche de présentation des acteurs/objectifs (État central)

Composition / Représentations	DR Ministère d'État, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et de la Production vivrière, DR Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, DR Ministère du Commerce et de l'Industrie, etc.
Objectif principal	Mettre en œuvre la politique nationale dans le District
Objectifs opérationnels	Augmenter les productions vivrières, Améliorer la productivité (diffusion de technologies et intrants), Contribuer à la sécurité alimentaire nationale Promouvoir la durabilité (agroécologie, adaptation au changement climatique) Organiser les filières (structuration des marchés, normalisation, standards de qualité)
Actions principales	Implémenter la politique nationale sur le terrain
Moyens d'action	Coordination inter-ministérielle, Diffusion de technologies et soutien aux innovations

Source : Enquête de terrain, District Autonome de la Comoé, Août 2024

La perspective des Ministères techniques est large et de long terme. Elle englobe la croissance agricole, l'autosuffisance alimentaire et le bien-être des populations rurales, en cohérence avec les orientations du PNIA 2 et de la Loi d'orientation agricole. On peut résumer leurs objectifs principaux comme : accroître la production et la productivité, assurer la disponibilité alimentaire, moderniser et structurer la filière, promouvoir une agriculture durable et réduire la pauvreté rurale. Au-delà de la vision étatique, il convient d'analyser le rôle spécifique et les responsabilités du District Autonome de la Comoé, en tant qu'autorité locale, dans l'adaptation et la mise en œuvre des politiques agricoles au niveau territorial.

2.1.2-District Autonome de la Comoé (autorité locale)

Le District Autonome de la Comoé, en tant qu'autorité locale impliquée dans la gouvernance de la chaîne des valeurs vivrières, est représenté par le Ministre-Gouverneur ainsi que les services techniques associés, comme indiqué dans le tableau 2.

Tableau 2 : Fiche de présentation des acteurs/objectifs (District Autonome de la Comoé)

Composition / Représentations	Autorité locale dirigée par le Ministre-Gouverneur et ses services
Objectif principal	Impulser le développement économique local avec une approche territorialisée
Objectifs opérationnels	Lever les contraintes freinant le développement des filières (infrastructures, financements, formation), Soutenir la commercialisation (organisation des marchés, circuits courts), Valoriser les potentialités locales Coordonner les actions sur le terrain et créer un cadre d'investissement cohérent pour les filières vivrières
Actions principales	Identifier les zones prioritaires, mobiliser des financements et animer une plateforme multi-acteurs
Moyens d'action	Utilisation de ressources publiques, partenariats privés Coopération multi-acteurs (ministères, ONG, collectivités locales)

Source : Enquête de terrain, District Autonome de la Comoé, Août 2024

Les objectifs du District combinent ceux du développement agricole (production, productivité, revenus) et ceux de la gouvernance locale (coordination, synergie, efficacité des actions). En complément des objectifs fixés par le District, il importe également

d'étudier le rôle spécifique et les responsabilités des Conseils régionaux dans la gestion et l'accompagnement du développement agricole à l'échelle régionale.

2.1.3-Conseils régionaux

Les Conseils régionaux regroupent les élus locaux responsables de la gestion et de la coordination des activités agricoles dans chacune des régions du District Autonome de la Comoé, comme présenté dans le tableau 3.

Tableau 3 : Fiche de présentation des acteurs/objectifs (Conseils régionaux)

Composition / Représentations	Conseils régionaux élus dans chaque région du District (Indénié-Djuablin, Moronou, Sud-Comoé)
Objectif principal	Promouvoir le développement local par l'agriculture vivrière
Objectifs opérationnels	Mettre en œuvre des projets locaux (distribution de semences, réhabilitation d'infrastructures) et plaider pour des appuis accrus Valoriser les atouts spécifiques de chaque région Réduire les disparités entre zones
Actions principales	Investir dans des projets locaux et mener des actions de plaidoyer auprès des autorités
Moyens d'action	Utilisation des budgets régionaux et des programmes de développement

Source : Enquête de terrain, District Autonome de la Comoé, Août 2024

Les Conseils régionaux ont des objectifs proches de ceux du District (développement des filières pour le bien-être local), mais à une échelle plus micro et avec une vision peut-être plus centrée sur les retombées économiques à court terme pour leur population (dans un horizon électoral). Ils souhaitent généralement attirer des projets et investissements sur leur région, et veillent à la répartition équitable des interventions entre localités. Leur adhésion aux objectifs nationaux est forte (aucun Conseil ne s'opposerait à l'accroissement de la production ou à la modernisation agricole), mais ils peuvent diverger sur les priorités immédiates (par exemple privilégier une filière particulière jugée porteuse localement). En lien avec ces perspectives institutionnelles, il est nécessaire d'analyser le rôle des producteurs du vivriers, acteurs clés directement impliqués dans la mise en œuvre des stratégies agricoles sur le terrain.

2.1.4-Producteurs vivriers

Les producteurs vivriers regroupent principalement des petits agriculteurs, éleveurs et pêcheurs organisés en exploitations familiales, tel qu'indiqué dans le tableau 4 ci-après.

Tableau 4 : Fiche de présentation des acteurs/objectifs (Producteurs vivriers)

Composition / Représentations	Regroupement de milliers de petits agriculteurs, éleveurs et pêcheurs organisés en unités familiales
Objectif principal	Assurer des revenus décents et stables issus de leurs activités agricoles
Objectifs opérationnels	Augmenter les rendements et la production, sécuriser les débouchés et l'accès aux marchés Améliorer les infrastructures (routes, stockage) Faciliter l'accès aux crédits et subventions
Actions principales	Adopter de nouvelles technologies (variétés, intrants) et pratiques améliorant la productivité
Moyens d'action	Combinaison de méthodes traditionnelles et adoption progressive de techniques modernes, coopération locale

Source : Enquête de terrain, District Autonome de la Comoé, Août 2024

Les jeunes femmes scolarisées et vivants dans un foyer de taille moyenne de 6 personnes, constituent les acteurs clés de la production des cultures vivrières. Les acteurs du maillon des productions végétales sont constitués par 51% de femmes contre 49% d'hommes (Photo 1).



Photo 1 : Coopérative des femmes productrices de vivriers à Assahoufouè

Cliché : Kouakou, 2024

Les producteurs soutiennent fortement les objectifs liés à l'accroissement de la production, à l'augmentation des revenus et à l'amélioration des conditions de production (infrastructures, crédit), sont globalement alignés avec la notion de sécurité alimentaire (tant qu'elle garantit des débouchés) et neutres voire tièdes vis-à-vis des objectifs de durabilité si ceux-ci ne sont pas accompagnés d'incitations tangibles. En aval des producteurs, il est nécessaire de considérer le rôle stratégique des commerçants et distributeurs, qui assurent le lien crucial entre l'offre locale et les marchés de consommation.

2.1.5-Commerçants et distributeurs

Les commerçants et distributeurs constituent les acteurs privés intermédiaires de la chaîne vivrière, regroupant notamment les collecteurs locaux, les grossistes, les détaillants et les exportateurs informels, comme indiqué dans le tableau 5.

Tableau 5 : Fiche de présentation des acteurs/objectifs (Commerçants et distributeurs)

Composition / Représentations	Intermédiaires privés (collecteurs locaux, grossistes, détaillants et exportateurs informels)
Objectif principal	Réaliser un profit en maximisant l'écart entre le prix d'achat et le prix de revente
Objectifs opérationnels	Augmenter les volumes de production Améliorer la qualité des produits pour faciliter leur vente Soutenir le développement des infrastructures de transport Coordonner la logistique de la chaîne d'approvisionnement
Actions principales	Acheter en volume à bas prix et optimiser la commercialisation
Moyens d'action	Exploitation des réseaux logistiques, infrastructures de transport et négociation commerciale

Source : Enquête de terrain, District Autonome de la Comoé, Août 2024

Les acteurs de la commercialisation sont constitués par des pisteurs/collecteurs, des grossistes et des détaillants (Photo 2). Les coopératives participent également à la commercialisation du vivrier comme acteur à double rôle (collecteur et/ou grossiste).



Photo 2 : Des femmes collecteurs, des grossistes de bananes plantain à Aboisso

Cliché : Kouakou, 2024

Les commerçants/distributeurs soutiennent vivement les objectifs liés à l'efficacité du marché (production abondante, infrastructures, coordination logistique) et sont neutres ou opportunistes sur les volets plus sociaux (revenus des producteurs) ou durables (environnement). Dans la continuité de la chaîne de valeur, il convient d'examiner le rôle des transformateurs locaux, acteurs essentiels qui valorisent la production vivrière tout en répondant aux besoins des consommateurs.

2.1.6-Transformateurs locaux

Les transformateurs locaux regroupent différents acteurs intervenant dans la valorisation des produits vivriers, comprenant des unités artisanales, semi-artisanales ainsi que des petites structures agro-industrielles, comme précisé dans le tableau 6 ci-après.

Tableau 6 : Fiche de présentation des acteurs/objectifs (Transformateurs locaux)

Composition / Représentations	Acteurs de transformation (unités artisanales, semi-artisanales et initiatives de petite agro-industrie)
Objectif principal	Augmenter la valeur ajoutée locale et rentabiliser l'investissement dans la transformation agroalimentaire
Objectifs opérationnels	Assurer un approvisionnement régulier en matières premières de qualité et améliorer la qualité des produits transformés Développer le tissu de transformation et soutenir des partenariats (coopératives) pour diversifier les débouchés
Actions principales	Réaliser des opérations de transformation artisanale et semi-industrielle, Développer de nouvelles installations
Moyens d'action	Recours aux infrastructures énergétiques et industrielles (accès à l'électricité, eau, technologies) Amélioration des infrastructures de transport

Source : Enquête de terrain, District Autonome de la Comoé, Août 2024

Les acteurs de la transformation sont composés principalement d'autochtones (hommes et femmes) majoritairement adultes (âge compris entre 20 et 55 ans). Les femmes constituent l'essentiel des acteurs dans la petite transformation avec plus de 76% des transformateurs rencontrés (Photo 3).



Photo 3 : Micro-rizeries à Abongoua



Photo 4 Micro-rizeries à Tiémélékro

Cliché : Archives, Plan Stratégique de Développement Local, Région du Moronou, 2023

Les transformateurs locaux soutiennent fortement les objectifs d’augmentation de la production (matière première), de développement de la transformation (c’est leur raison d’être), d’amélioration des infrastructures (transport, énergie) et de coordination (si elle apporte du soutien industriel), sont neutres sur les objectifs de revenus des petits producteurs (sauf partenariats particuliers) et alignés modérément sur la durabilité (par souci de pérennité de la ressource).

Afin de compléter ce panorama des acteurs économiques directs, il importe également d’explorer le rôle spécifique des ONG et des projets de développement, qui apportent des appuis diversifiés en matière d’encadrement, de financement et d’accompagnement technique à la chaîne des valeurs vivrières.

2.1.7 ONG et projets de développement

Les ONG et les projets de développement appuyés par des bailleurs internationaux, comme la Banque mondiale, la GIZ et des organisations locales, jouent un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions de vie des communautés et la promotion d'un développement durable comme l'indique le tableau 7.

Tableau 7 : Fiche de présentation des acteurs/objectifs (ONG et projets de développement)

Composition / Représentations	Organisations non gouvernementales, associations et projets de développement (financés par des bailleurs internationaux tels que la Banque mondiale, GIZ, ONG locales)
Objectif principal	Améliorer les conditions de vie des populations et promouvoir un développement durable
Objectifs opérationnels	Augmenter la production, assurer l’autosuffisance et la sécurité alimentaire, renforcer les capacités locales Promouvoir des pratiques durables (agroforesterie, gestion durable des sols) et structurer la filière via une coordination multi-acteurs
Actions principales	Mettre en œuvre des projets de développement, dispenser des formations techniques, mener des actions de plaidoyer et faciliter les alliances
Moyens d’action	Mobilisation de ressources financières, expertise technique et partenariats internationaux

Source : Enquête de terrain, District Autonome de la Comoé, Août 2024

Les objectifs des ONG/projets englobent tous ceux listés de manière généralement positive, avec une insistance particulière sur la dimension sociale et environnementale du développement. On peut dire que ce sont des “alliés naturels” des acteurs publics sur la plupart des objectifs de développement, tout en gardant un rôle de contre-pouvoir éventuel si les politiques publiques vont à

l'encontre des intérêts des populations. Globalement, pour l'analyse MACTOR, on a considéré que les ONG/projets soutiennent tous les objectifs stratégiques identifiés avec une forte motivation, ce qui a fait d'eux un acteur moteur dans la recherche d'alliances. Le Tableau 8 récapitule l'évaluation des positions des sept acteurs (A1 à A7) vis-à-vis de sept objectifs sélectionnés (par souci de lisibilité, nous en présentons sept principaux : Production, Sécurité alimentaire, Revenus, Infrastructures, Durabilité, Coordination, Transformation). Nous utilisons le code “++” pour un *soutien très fort*, “+” pour un soutien modéré, “0” pour une position neutre, et “–” pour une certaine opposition à l'objectif.

Tableau 8 : Matrice d'évaluation synthétique des positions des acteurs du District de la Comoé vis-à-vis des objectifs stratégiques des filières vivrières

Acteurs	Production	Sécurité alimentaire	Revenus	Infrastructures	Durabilité	Coordination	Transformation
Ministères	++	++	++	++	++	++	+
District	++	++	+	++	+	++	+
Régions	+	+	+	++	+		+
Producteurs	++	+	++	++		+	+
Commerçants	+	0	0	++	0	+	+
Transformateurs	+	+	0	++	0	+	++
ONG/Projets	++	++	++	++	++	++	++

Source : Enquête de terrain, Donnée issues du logiciel MACTOR, Mars 2025

Ce tableau met en évidence que la plupart des objectifs de développement sont largement soutenus par les acteurs : par exemple, “augmenter la production” et “améliorer les infrastructures” reçoivent un soutien unanime (++ ou + pour tous les acteurs) tant il s'agit d'objectifs consensuels répondant aux intérêts de chacun. De même, l'augmentation des revenus des acteurs locaux fait l'objet d'un soutien général (+), même si pour certains comme les commerçants ce n'est pas nécessairement les revenus de tous qui comptent, du moins ils ne s'y opposent pas. L'amélioration de la coordination est également vue positivement par tous (+), chacun ayant à y gagner en efficacité globale du système. À l'inverse, on repère des points de divergence sur l'objectif de durabilité environnementale : les acteurs publics (A1, A2), les régions (A3) et les ONG (A7) y adhèrent fortement (+ ou ++), tandis que les producteurs (A4) montrent une certaine réserve (–) et que commerçants et transformateurs restent neutres (0). Cela confirme une ligne de fracture possible entre, d'une part, les exigences de durabilité à long terme et, d'autre part, les préoccupations économiques immédiates de certains acteurs privés.

2.2-Rapports de force : influences et dépendances des acteurs

Afin de visualiser la structure de pouvoir au sein du système d'acteurs, nous avons calculé pour chaque acteur son score d'influence (capacité d'action sur les autres) et son score de dépendance (niveau de contrainte subie de la part des autres). Ces scores sont obtenus à partir de la matrice d'influence directe construite selon la méthode décrite dans la méthodologie. La Figure 2 ci-dessous présente la carte d'influence des acteurs sous la forme d'un plan cartésien où l'axe horizontal (x) représente l'influence exercée par l'acteur et l'axe vertical (y) sa dépendance. Chaque acteur est positionné par un point marqué de son nom, et des lignes en pointillé indiquent la moyenne des valeurs d'influence et de dépendance comme référence.

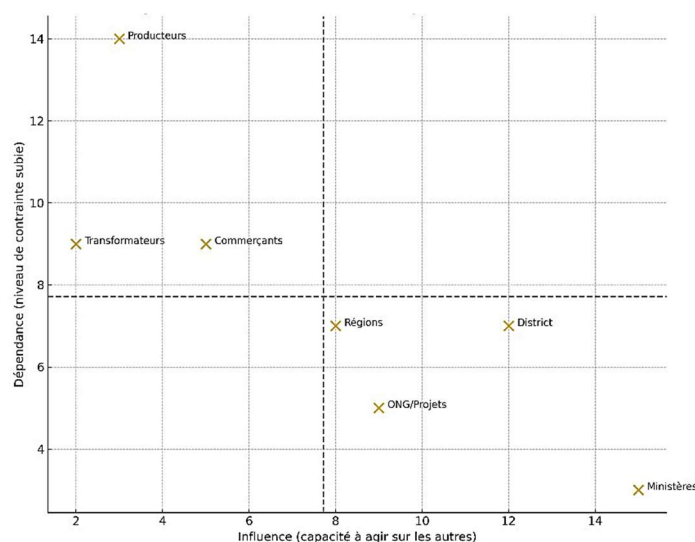


Figure 2 : Carte d'influence et de dépendance des acteurs

Source : Enquête de terrain, Données issues du logiciel MACTOR, Mars 2025

NB : 1. Un acteur situé vers la droite du graphique dispose d'une forte influence sur les autres,

tandis qu'un acteur situé vers le haut est fortement dépendant des autres.

2. Les lignes pointillées grises représentent les moyennes (influence = 7,7 ; dépendance = 7,7).

Sur cette carte, on distingue nettement plusieurs profils d'acteurs en termes de pouvoir :

En bas à droite (forte influence, faible dépendance) se trouve l'acteur "Ministères techniques". Avec un score d'influence total évalué à 15 sur les autres acteurs, c'est l'acteur le plus influent du système, tout en n'étant lui-même que peu dépendant des autres (score de dépendance 3) puisqu'il agit principalement de manière descendante (top-down). Cela signifie concrètement que l'État central, via ses ministères, peut fortement orienter les filières (par ses décisions, ses financements, ses normes), et que les autres acteurs ont relativement peu de prise sur ses orientations. Dans la terminologie MACTOR, on a là un acteur dominant ou "pilote", ce qui correspond à notre hypothèse H1 : le pouvoir de décision est très concentré au niveau de l'État.

L'acteur "District Comoé" est également situé dans la partie droite du graphique, témoignant d'une influence significative (score 12) sur les autres acteurs du territoire. Cependant, son point est plus élevé (dépendance ~7) que celui de l'État. Le District est donc un acteur influent mais aussi dépendant, ce que l'on peut interpréter ainsi : il intervient de manière structurante localement (il coordonne les régions, incite les projets, etc.), mais il reste subordonné aux ressources et orientations venant du niveau central (dont il dépend financièrement et politiquement). On peut parler d'un acteur "intermédiaire clé" ou "bimoteur", à la fois relais des politiques nationales et animateur local. Sa position sur la carte reflète bien ce double statut : il est du côté des influents, mais pas complètement autonome. Les "Conseils régionaux" apparaissent assez proches du District, mais légèrement plus bas à gauche : leur influence (score ~8) est un peu moindre et leur dépendance (score ~7) similaire. Ils sont donc aussi des acteurs intermédiaires, mais moins puissants individuellement que le District, ce qui s'explique, ils n'ont pas l'autorité suprarégionale ni le budget consolidé du District. Néanmoins, groupés, les trois Conseils régionaux ont un poids certain dans les décisions locales (en faisant front commun par exemple). On peut les considérer comme des acteurs "alliés" du District, alignés sur beaucoup d'objectifs, mais ayant besoin du soutien du District et de l'État pour réaliser leurs projets. Leur position dans le plan (légèrement en deçà du District en influence) confirme que sans une bonne articulation avec le District, leur portée d'action reste limitée. En haut à gauche (faible influence, forte dépendance) se trouvent les acteurs "Producteurs" et "Transformateurs". Les producteurs, marqués par un point vers (3 ; 14) environ, sont l'acteur le plus dépendant de tous (score 14) et avec l'une des plus faibles influences (score 3). C'est très révélateur de leur

situation de maillon faible dans la chaîne de valeur, malgré leur importance numériquement, individuellement ils n'ont que peu de pouvoir de négociation et subissent les conditions imposées par les autres (prix décidés par le marché, orientation des cultures parfois dictée par les commerçants ou les programmes). Les transformateurs, avec un score d'influence minimal (~2) et dépendance élevée (~9), se trouvent également en situation de dépendance forte : ils dépendent de l'approvisionnement par les producteurs, du marché tenu en partie par les commerçants, et du cadre fixé par l'État, sans pouvoir eux-mêmes changer la donne. Ces deux acteurs (producteurs, transformateurs) peuvent être qualifiés d'"acteurs dominés" dans le jeu actuel : ils n'ont pas suffisamment de ressources de pouvoir pour infléchir les décisions à l'échelle du système, et doivent s'adapter aux conditions fixées par d'autres. Ce constat rejoint nos attentes : le petit producteur atomisé n'a guère de poids face aux institutions ou aux acheteurs structurés. Quant aux transformateurs locaux, encore embryonnaires, ils ne pèsent pas lourd face aux commerçants ou face aux importations de produits transformés de l'extérieur. L'acteur "Commerçants" se situe également dans la moitié gauche (influence modérée de 5) et dans le tiers supérieur (dépendance ~9). Cela traduit que, malgré leur rôle de pivot du marché, les commerçants du vivrier ne sont pas entièrement en position de force. En effet, ils dépendent de la production locale (s'il n'y a pas assez de production, ils n'ont rien à vendre) et subissent aussi la concurrence des produits importés ou de substitution. Leur influence, bien que supérieure à celle des producteurs individuels, reste limitée à l'échelle du District – ils peuvent exercer une pression locale sur les prix payés aux producteurs, mais ils n'influencent pas par exemple les politiques publiques. On peut les ranger du côté des acteurs plutôt "dominés" également, même s'ils dominent ponctuellement les producteurs lors des transactions commerciales. Leur point sur la carte (5 ; 9) confirme une position de "dépendants intermédiaires" : dépendants de l'amont et de l'aval, avec un pouvoir surtout local dans l'intermédiation. Enfin, l'acteur "ONG/Projets" occupe une place intéressante : son point est autour de (9 ; 5), c'est-à-dire assez influent (score 9, proche de celui des Conseils régionaux) et peu dépendant (score 5). Cela signifie que les ONG et projets exercent une influence non négligeable sur de nombreux acteurs – par exemple, ils influencent fortement les producteurs via la formation et les intrants qu'ils apportent, ils peuvent influencer le District en suggérant des approches ou en cofinçant des actions, etc. – tout en n'étant pas eux-mêmes trop soumis aux autres, car ils disposent d'une certaine autonomie financière et décisionnelle (sauf vis-à-vis de leurs bailleurs externes, qui ne sont pas dans le périmètre de l'analyse locale). Les ONG apparaissent donc comme un acteur "faiseur d'alliances" ou "modérateur" : elles ne dominent pas le système (leur influence reste inférieure à celle de l'État ou du District), mais elles ont une liberté de mouvement et une capacité d'initiative plus grande que les producteurs ou commerçants. Cette position correspond à leur rôle souvent observé de catalyseur indépendant, pouvant servir de trait d'union entre acteurs publics et privés. La carte d'influence met en lumière une structure de pouvoir très polarisée : au sommet, l'État central (ministères) règne en acteur dominant ; juste en dessous, le District (et dans une moindre mesure les Régions et les ONG) forme un noyau influent qui impulse l'action locale ; tout en bas, les producteurs, transformateurs et, dans une certaine mesure, les commerçants, forment la base dépendante du système, subissant plus qu'ils ne dirigent. Ce constat valide en grande partie notre hypothèse H1 sur la concentration du pouvoir au niveau des instances publiques, tandis qu'il confirme la situation de dépendance des producteurs (H2). Graphiquement, les producteurs sont éloignés des dominants, soulignant l'ampleur de l'écart à combler pour les intégrer davantage dans la prise de décision.

2.3-Alliances et conflits d'intérêts entre acteurs

L'étape suivante de l'analyse consiste à examiner dans quelle mesure les acteurs poursuivent des objectifs similaires ou antagonistes, c'est-à-dire à identifier les alliances potentielles et les points de conflit au sein du système d'acteurs. Pour cela, nous utilisons la matrice acteurs-objectifs (Tableau 8) présentée plus haut. Deux acteurs peuvent former une alliance objective s'ils soutiennent tous deux un même objectif important, et au contraire, un conflit peut survenir s'ils sont en désaccord sur un objectif clé. La figure 3, le schéma des "Alliances et conflits d'intérêts entre acteurs" illustre de manière synthétique les relations entre les principaux acteurs du développement des filières vivrières dans le District de la Comoé.

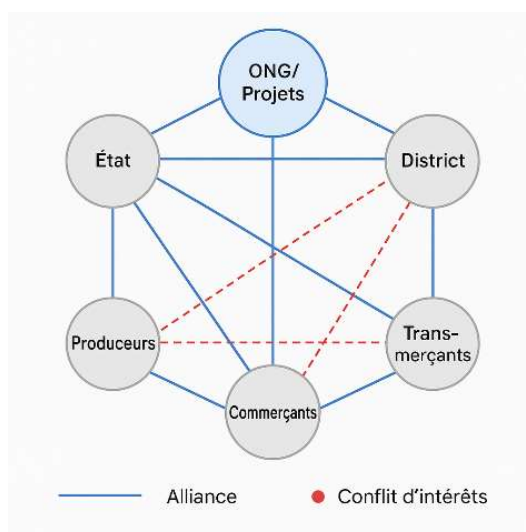


Figure 3 : Schéma des alliances et conflits d'intérêts entre acteurs du vivrier

Source : Enquête de terrain, Donnée issues du logiciel MACTOR, Mars 2025

Les traits bleus pleins représentent les alliances objectives fondées sur des intérêts convergents. On observe une forte cohésion institutionnelle entre l'État, le District, les Régions et les ONG, ces derniers jouant un rôle transversal de facilitateur. Les producteurs sont bien connectés avec les institutions et ONG, notamment autour des objectifs de production, de revenus et d'infrastructures. Les commerçants et transformateurs sont intégrés au réseau via des intérêts partagés en matière logistique et de marché. Les traits rouges pointillés signalent les conflits d'intérêts potentiels. Les producteurs sont en tension avec l'État, le District et les ONG sur les enjeux environnementaux (agroécologie, pratiques durables). Des désaccords économiques apparaissent entre producteurs et commerçants, mais aussi avec les transformateurs, notamment sur la répartition de la valeur et les exigences de qualité. Ce schéma met en lumière une base solide pour des alliances multi acteurs grâce à des objectifs globalement partagés. Quelques points de friction localisés, surtout autour de l'environnement et de la rémunération, qu'il convient de traiter par la négociation, les incitations et la médiation. Globalement, l'analyse révèle une forte convergence entre la plupart des acteurs sur les objectifs généraux de développement des filières vivrières. L'analyse confirme que, sur le plan des objectifs, il n'y a pas de divergence entre ces acteurs: ils visent tous cohéremment l'essor de la filière comme l'indique le tableau 9.

Tableau 9 : Caractérisation des Alliances entre Acteurs (Alliances Objectives)

Acteurs	Type d'alliance	Objectifs communs soutenus	Exemples de collaborations
État - District - Régions	Alliance institutionnelle forte	Production, revenus, infrastructures, sécurité alimentaire	Comités de pilotage partagés, planification territoriale alignée
État - ONG/Projets	Alliance stratégique étroite	Production, sécurité alimentaire, durabilité	Projets de distribution de semences, actions en agroécologie
ONG - Producteurs	Alliance socio-environnementale	Revenus, modernisation, formation	Projets d'intensification durable, appuis techniques et matériels

Producteurs - District	Alliance locale productive	Production, infrastructures	Appui aux coopératives, aménagement de pistes rurales
Commerçants - Transformateurs	Alliance logistique et commerciale	Approvisionnement, infrastructures logistiques	Projets de modernisation des chaînes de valeur (magasins, marchés, entrepôts)
État – Commerçants – ONG	Alliance sur sécurité alimentaire	Volumes à écouler, stabilité des prix, accès marchés	Marchés organisés, régulation partagée, campagnes promotionnelles de produits locaux

Source : Enquête de terrain, District Autonome de la Comoé, Mars 2025

Ce tableau met en évidence une forte dynamique de collaboration autour des objectifs communs de développement des filières vivrières. On observe notamment une alliance institutionnelle solide entre l'État, le District et les Régions, fondée sur des visions stratégiques convergentes. Les ONG apparaissent comme un pivot transversal, soutenant à la fois les objectifs des producteurs, des institutions et des commerçants, ce qui facilite des partenariats multi-acteurs. Des alliances thématiques se forment également, par exemple autour des infrastructures (Producteurs–District) ou de la sécurité alimentaire (État–ONG–Commerçants). Ces coopérations concrètes (comités de pilotage, projets logistiques, campagnes agroécologiques) témoignent d'un terreau favorable à la gouvernance territoriale concertée.

Les éventuelles difficultés entre eux relèvent plutôt de questions de coordination opérationnelle ou de partage de ressources, pas d'un désaccord sur le but à atteindre comme présenté dans le tableau 10.

Tableau 10 : Caractérisation des conflits d'intérêts ou divergences

Acteurs en tension	Objet du conflit	Nature du désaccord	Conséquences potentielles	Solutions proposées
Producteurs - ONG/État/District	Durabilité environnementale	Les producteurs perçoivent les pratiques durables comme contraignantes	Réticence à adopter l'agroécologie, conflits sur l'usage foncier	Incitations financières, co-conception, preuves économiques
Producteurs - Commerçants	Répartition des revenus	Divergences sur les prix : producteurs veulent vendre plus cher	Tensions sur les marchés, blocage de la contractualisation	Mise en place de prix planchers, négociation interprofessionnelle
État - Acteurs économiques	Politique de sécurité alimentaire	Risque de prix bas imposés au nom des consommateurs	Baisse des marges, mécontentement des producteurs/commerçants	Dialogue multi-acteurs, stocks tampons, subventions ciblées
Transformateurs - Producteurs	Qualité/volume de la matière première	Producteurs veulent vendre vite, transformateurs exigent la qualité	Rupture de contrat, pertes économiques	Partenariat d'achat garanti, soutien à la qualité avec ONG

Source : Enquête de terrain, District Autonome de la Comoé, Mars 2025

Le tableau 10 des conflits d'intérêts révèle des tensions latentes ou explicites entre certains acteurs clés de la filière vivrière. Le conflit central oppose les producteurs aux institutions et ONG sur les exigences de durabilité, perçues comme contraignantes face

aux impératifs de survie économique. D'autres divergences concernent la répartition de la valeur ajoutée, notamment entre producteurs et commerçants, ou encore entre producteurs et transformateurs sur la qualité des produits. Enfin, un dilemme structurel existe entre les politiques publiques de sécurité alimentaire (prix bas) et les intérêts économiques des acteurs de terrain. Ces tensions, bien que réelles, sont gérables à travers des dispositifs de négociation, de régulation concertée et d'incitations adaptées, visant à transformer les désaccords en compromis constructifs.

III. DISCUSSION

L'objectif initial de cette recherche était d'identifier les acteurs clés et leurs objectifs dans les chaînes de valeur vivrières du District, objectif atteint grâce à une enquête de terrain et à l'analyse MACTOR. La cartographie obtenue, allant des institutions publiques (ministères techniques, District, Conseils régionaux) aux producteurs, en passant par les intermédiaires économiques et partenaires du développement, permet une lecture fine des motivations de chaque partie. La formalisation de ces informations dans la matrice acteurs-objectifs (Tableau 1) représente une avancée par rapport à des études antérieures, souvent plus descriptives, et offre ainsi une base pour confronter nos résultats à d'autres travaux similaires.

La première hypothèse suggère que l'influence politique et décisionnelle était principalement centralisée au sein de l'État, reléguant les acteurs locaux, notamment les producteurs, à un rôle marginal dans le processus décisionnel. La carte d'influence (Figure 1) confirme ce constat : les ministères techniques apparaissent clairement comme l'acteur dominant. Ce résultat rejoint les analyses classiques d'experts comme [11] et [4] qui soulignent la centralisation du pouvoir dans les systèmes étatiques à tradition jacobine. Par ailleurs, des études récentes menées en Côte d'Ivoire et dans d'autres pays ouest-africains corroborent ce schéma de domination étatique dans l'allocation des ressources et l'orientation des politiques publiques. Ainsi, H1 est validée, et nos résultats s'inscrivent dans la continuité des constats similaires relevés par d'autres chercheurs.

La seconde hypothèse portait sur le manque de coordination opérationnelle entre acteurs, malgré une convergence apparente sur les objectifs stratégiques. Nos observations indiquent qu'en dépit d'une vision commune – notamment sur l'augmentation de la production et l'amélioration des infrastructures – des chevauchements d'initiatives persistent sur le terrain. Ce manque de coordination opérationnelle est également mis en évidence dans des travaux menés par [12] sur les systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest, qui insistent sur la nécessité de cadres multi-acteurs pour harmoniser les actions. La comparaison avec ces études similaires renforce la validité de notre constat : l'intention de coordination existe, mais l'absence de mécanismes concrets freine l'efficacité de sa mise en œuvre. H2 est donc partiellement confirmée.

Quant à l'hypothèse H3, elle suggérait que certains objectifs seraient consensuels alors que d'autres divergeraient. Notre analyse révèle effectivement un noyau commun d'objectifs, tel que l'augmentation de la production et l'amélioration des infrastructures, partagé par l'ensemble des acteurs. Toutefois, des divergences notables apparaissent notamment autour des enjeux environnementaux et des politiques de prix. Ces résultats confirment et précisent des constats d'études similaires, où l'on observe que si les acteurs publics et ONG affichent une forte convergence, des tensions subsistent avec les producteurs et commerçants sur les questions environnementales et économiques. La notion d'« alliances objectives » calculée dans notre étude, comparée aux travaux antérieurs, souligne que si l'État et les ONG montrent une alliance forte, le fossé se creuse avec les acteurs de base, nécessitant des arbitrages pour harmoniser l'ensemble des intérêts. H3 est ainsi globalement validée.

Enfin, la comparaison de notre étude avec d'autres recherches souligne l'importance d'une coordination multi-acteurs. Nos résultats, tout comme ceux observés dans des contextes similaires, suggèrent que l'implication active des acteurs dominants dans l'intégration des producteurs et des opérateurs privés locaux est indispensable pour le succès des projets. Cela confirme les recommandations issues de la littérature récente, qui préconisent la création de plateformes inclusives afin de transformer les divergences en opportunités d'alliances durables.

Malgré certaines limites, telles que la subjectivité inhérente à l'évaluation des influences et la focalisation sur les acteurs internes au District, notre étude offre une vision robuste du jeu des acteurs vivriers et s'inscrit dans la lignée des études similaires, fournissant ainsi une base solide pour orienter les futures actions de coordination et de développement intégré des filières.

IV. CONCLUSION

Ce présent article a analysé le jeu des acteurs et leurs interactions au sein des chaînes de valeur vivrières du District Autonome de la Comoé, en mobilisant la méthode MACTOR. Cette approche a permis de révéler la structure des rapports de force entre les parties prenantes, en identifiant les convergences stratégiques et les divergences à gérer. Les résultats indiquent un système polarisé, dominé par l'État et les instances locales, face à une multitude de petits acteurs dépendants. Cette configuration souligne l'urgence de renforcer la décentralisation et l'autonomisation des acteurs de base. Néanmoins, l'étude met en lumière un point positif majeur : une vision partagée du développement des filières vivrières. Producteurs, autorités, commerçants et ONG reconnaissent l'importance d'accroître la production, d'investir dans les infrastructures et d'assurer une rémunération équitable, constituant ainsi un socle commun pour des politiques fédératrices. Pour capitaliser sur ces atouts, il apparaît indispensable de renforcer les instances de concertation multi-acteurs au niveau du District. La création d'un Comité régional des filières vivrières, réunissant représentants des producteurs, coopératives, commerçants, ONG et pouvoirs publics, favoriserait une coordination efficace et un suivi participatif des décisions. Parallèlement, le renforcement des organisations de producteurs – via la promotion des coopératives et la formation en gestion – est crucial pour équilibrer le rapport de force. Du côté public, il convient d'harmoniser les politiques locales et nationales (PNIA, PDC2V) et d'adopter une approche durable. Enfin, un suivi régulier permettra d'ajuster les interventions pour un développement vivrier inclusif et pérenne.

Ainsi, cette analyse offre aux décideurs locaux une base factuelle pour orienter leurs stratégies et constitue un exemple transférable à d'autres régions, en vue d'une autosuffisance alimentaire durable et d'une prospérité partagée.

REFERENCES

- [1] Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) (2020). Rapport annuel d'activités 2020 : Appui-conseil, structuration et accompagnement des filières vivrières en Côte d'Ivoire. Siège ANADER, Abidjan, pp. 45–67.
- [2] Chiapo Adassé, N'Cho Simon A., Kouakou Eric K., Tuo Nicolas O., 2025. Étude diagnostique pour le développement des chaînes de valeurs vivrières dans le District Autonome de la Comoé - Rapport final. District Autonome de la Comoé (Côte d'Ivoire), Janvier 2025, 131 p.
- [3] CIGC (Centre d'Information et de Communication Gouvernementale), 2024. Projet de développement des chaînes de valeurs vivrières (PDC2V) : 238 bénéficiaires de la deuxième cohorte du fonds à coûts partagés reçoivent leurs chèques d'un montant global de 8,48 milliards de FCFA. Article du 14 novembre 2024, Abidjan.net (consulté le 31/03/2025). URL : <https://news.abidjan.net/articles/736546/>.
- [4] Crozier Michel, Friedberg Erhard, 1977. L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective. Paris : Éditions du Seuil, 445 p.
- [5] Godet Michel, 1997. Manuel de prospective stratégique – Tome 2 : L'art et la méthode. Paris : Dunod, 2^e édition, 284 p.
- [6] Institut National de la Statistique (2023), Annuaire des statistiques régionales de l'Indénié-Djuablin 2022, Édition mars 2023, p. 218.
- [7] Institut National de la Statistique (2023), Annuaire des statistiques régionales du Sud-Comoé 2022, Édition mars 2023, p. 103.
- [8] Institut National de la Statistique (2023), Annuaire des statistiques régionales du Moronou 2022, Édition mars 2023, p. 221.
- [9] Institut National de la Statistique, Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), éditions 1998, 2014 et 2021.
- [10] Ministère de l'Agriculture (République de Côte d'Ivoire), 2013. Stratégie Nationale de Développement des Cultures Vivrières autres que le riz (SNDCV 2013–2020). Document de politique sectorielle, Abidjan, 55 p. (consulté le 31/03/2025). URL : <http://www.riceforafrica.net>.
- [11] N'Goran Alexis (2015). Analyse des dynamiques agricoles et des politiques de développement rural en Côte d'Ivoire. Éditions Universitaires Ivoiriennes, Abidjan, pp. 112–130.
- [12] Sanogo Daouda (2020). Gouvernance locale et développement des filières vivrières en Afrique de l'Ouest : le cas de la Côte d'Ivoire. Presses de l'Université de Bouaké, pp. 85–102.